



Réf. Farde e-Assemblées : 2708955

N° OJ : 54

Projet d'Arrêté - Conseil du 20/04/2026

Objet : Asbl "Entreprendre Bruxelles".- Convention 2025.- Avenant.

Le Conseil communal,

Considérant la volonté de la Ville de Bruxelles de mettre en place une aide financière visant soutenir l'asbl communale Entreprendre Bruxelles;

Considérant la décision du Conseil Communal du 13/10/2025 d'approuver la convention entre Entreprendre Bruxelles et la Ville de Bruxelles ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : L'avenant à la convention 2025 entre l'asbl "Entreprendre Bruxelles" et la Ville de Bruxelles est adopté.

Annexes :

[Avenant convention Entreprendre Bruxelles FR 2025 \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[Convention FR 2025 - ASBL ENTREPRENDRE Bruxelles, promotion des commerces et entreprises de la Ville de Bruxelles](#)